



Communiqué de presse

Centre Récréatif d'Earlton

Mercredi, le 22 septembre 2021, le gouvernement de l'Ontario a publié des règlements et exige que les gens âgés de 12 ans et plus qui fréquentent le Centre Récréatif d'Earlton présentent une pièce d'identité et une preuve de vaccin complète ou exemption médicale.

Vous devez également avoir reçu votre dernière dose du vaccin contre la COVID-19 au moins 14 jours avant votre entrée au Centre Récréatif.

Ceci sera requis à chaque fois que vous entrer au Centre Récréatif d'Earlton, soit pour le gymnase, pour un événement ou pour une location de salle (privé ou publique). Un (e) employé (e) fera le dépistage des visiteurs.

Vous devez prouver votre identité en présentant une pièce d'identité comportant votre nom et votre date de naissance. (ex. carte santé, certificat de naissance, passport) avec votre preuve de vaccin.

Vous pouvez vous connecter au portail provincial pour télécharger ou imprimer un reçu de vaccin COVID-19 pour chaque dose que vous avez reçu au <https://covid19.ontariohealth.ca/>

Le gymnase ne sera plus ouvert 24 heures par jour.

Nouveau - Horaire du Centre Récréatif

Lundi au vendredi 12h00 à 22h00

Samedi & dimanche 12h00 à 16h00

Jours fériés fermé

Veillez noter que la location des salles au Centre Récréatif sera organisée en fonction de la disponibilité du personnel et que des frais de location supplémentaires peuvent s'appliquer. Le Centre Récréatif ne sera pas disponible pendant les jours fériés.

Pour obtenir un abonnement un gymnase ou réserver une location de salle, veuillez communiquer avec le bureau municipal au 705-563-2375.

*Les règlements du plan d'action pour le déconfinement reste toujours en vigueur incluant le port du masque, la distanciation sociale et les limites de capacité.

S'il vous plaît, soyez patient et gentil envers nos employés qui doivent imposer ces nouveaux règlements.